

nd posé le 31.05.02
 existante posée le 25.08.05
 existante posée le 31.05.02
 plication cadastrale
 nite divisoire

V. C.

Dressé le 19 mai 2021
 Réf : 21185/R - SD/CL

017-211704218-20230504-CM2023_041-
Reçu le 10/05/2023
Publié le 10/05/2023

P.A.M.

MAIRIE DE SAUJON
19 JUN. 2022
CHARENTE-MARITIME

LEGENDE

- Borne
- Application cadastrale
- Périmètre de lotissement
- Numéro de lot
- Zone d'entrée possible sur le lot avec création d'au moins deux places de stationnement non couvertes (5m x 3m)
- Zone non affectable (largeur 5,00 m)
- Trottoirs et accès aux lots en emboîté noir
- Emplacement de stationnement
- Plantations projetées (positions indicatives)
- Lampadaires

Implantation de tout ou partie de la construction à l'alignement ou en recul de 5,00m minimum.

A noter que le bâtiment à construire ne jouxte le limite parcelaire, la distance horizontale de leur point de ce bâtiment au point de la limite parcelaire qui est le plus rapproché doit être au moins égale à la moitié de la différence d'altitude entre ces deux points, sans pouvoir être inférieure à 3,00 mètres (L=H/2+3m). Les aires de jardin seront implantées en angles et limites séparatives, en bord de parcelle.

Notes: Ce plan n'est pas un plan d'exécution. Les cotes et surfaces portées sur ce plan sont indicatives. Elles ne servent qu'à titre de référence. Les cotes et surfaces portées sur ce plan sont indicatives.

RESPECT DE L'ARTICLE AU2 DU P.L.U. - ARTICLE 2 DU REGLEMENT DE LOTISSEMENT
"Toutes opérations groupées d'au moins 5 logements ou plus devra consacrer 20% minimum du programme
Les lots concernés par ces dispositions seront les lots 1 et 11."

PLAN DE COMPOSITION

PA0194222N0001

ECHELLE: 1/500

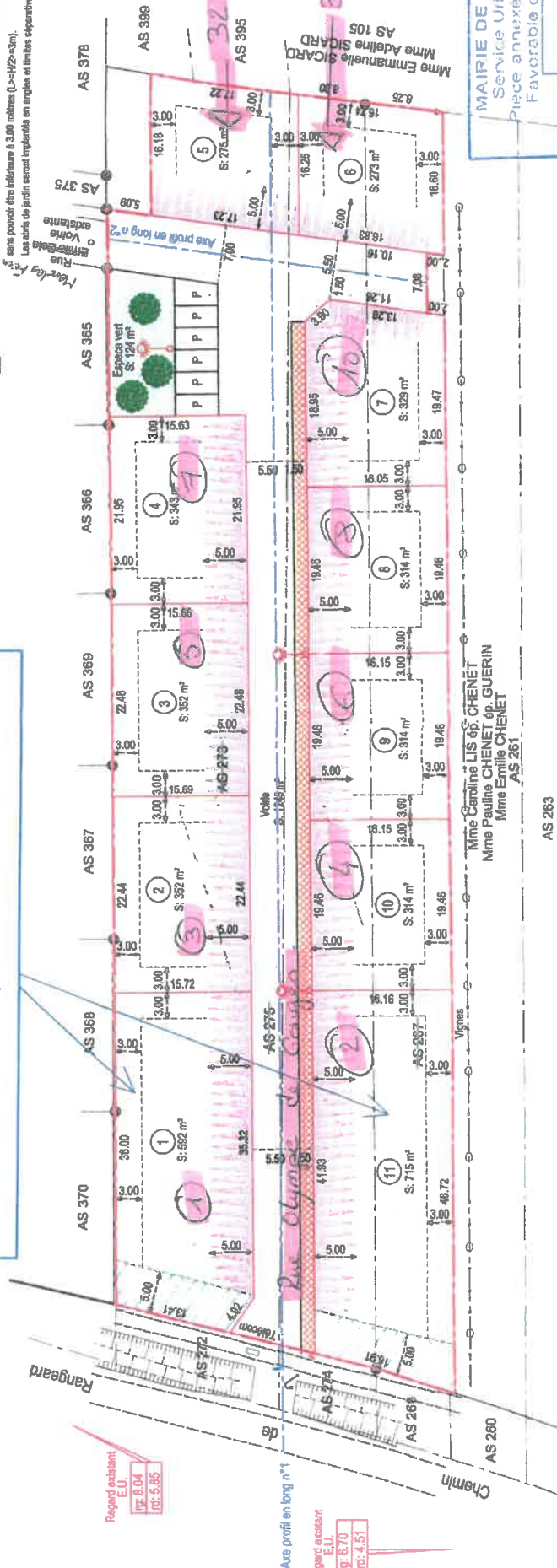
Lieu-dit « Fief de la Chagnasse » - Chemin de Rangeard
Parcelles cadastrées section AS, n° 267, 273 et 275 (partie)

soumis à Permis d'Aménager

Lotissement "MARIN"

COMMUNE DE SAUJON

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME



MAIRIE DE SAUJON
Service Urbanisme
Pièce annexée à l'arrêté Favorable du Maire.
délivré le 22 NOV. 2022
Le Maire, Le Conseiller Délégué
La France JAMIEL



CABINET CELLIER
21, Boulevard Albert 1er - 17200 ROYAN
Tel: 05 46 06 11 56 - contact@cabinet-cellier.fr